AVIS DE MODIFICATION D'UNE CONVENTION DE SOUS-OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE LA SOCIETE D'AMENAGEMENT DE LA MEZZANINE PARIS NORD (SAM)

Gare de Paris Gare du Nord (75010)

La convention de sous-occupation signée le 30/11/2022 entre la SAM et la société PHARMACIE DE LA GARE DU NORD pour une durée de 7 ans, pour l'occupation d'un emplacement commercial dédié(s) à/aux activité(s) listé(es) ci-après a fait l'objet de l'avenant n° 1 signé en date du 16/11/2026.

« Pharmacie / Parapharmacie »

Cet avenant, dont l'objet est de mettre à disposition une nouvelle réserve déportée à la suite d'une procédure de sélection préalable, peut être consulté, dans le respect des secrets protégés par la loi, auprès de la société Retail & Connexions – 16, avenue d'Ivry – 75013 PARIS.